

DOSSIER D'INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Portable :

Pièces à joindre au dossier

- PAI
- Photocopie des vaccinations à jour
- Coupon du règlement intérieur

Fiche individuelle

Prénom :

Nom :

Sexe :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Ecole ou accueil de loisirs :

Classe ou groupe d'âges

Informations médicales

Nom du médecin :

Téléphone du médecin :

Protocole d'accueil individualisé :

Assurance

Compagnie d'assurance :

Numéro de police :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Prénom	Nom	Lien de parenté	Téléphone	Mobile

Informations complémentaires

Autorise à partir seul

oui

non

Autorise l'hospitalisation en cas d'urgence

oui

non

Autorise la prise de photo

oui

non

Autorise la participation aux sorties scolaires

oui

non

Port de lunettes

oui

non

Port d'un appareil dentaire

oui

non

Port d'un appareil auditif

oui

non

Pratiques alimentaires

Type de régime

Commentaires

Données complémentaires

Date et signature

Fiche de la famille

Responsable

Civilité : Prénom : Nom :

Situation

Qualité* : Situation familiale** :

* Père / Mère / Belle-mère / Beau-père /

* Marié / Séparé / Divorcé / Veuf / Concubin / Célibataire / Union libre / Pacsé

Adresse

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Courriel :

Téléphone mobile :

Profession

Profession : Catégories socio-professionnelles* :

Employeur : Adresse :

* Agriculteurs exploitants / Artisans, commerçants et chefs d'entreprise / Autres personnes sans activité professionnelle / Cadres et professions intellectuelles supérieures / Employés / Ouvriers / Professions intermédiaires / Retraités

Autorisations

Information par mail* : Information par SMS* :

* Oui / Non

Conjoint

Civilité : Prénom : Nom :

Situation

Qualité* : Situation familiale** :

* Père / Mère / Belle-mère / Beau-père /

* Marié / Séparé / Divorcé / Veuf / Concubin / Célibataire / Union libre / Pacsé

Adresse

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Courriel :

Téléphone mobile :

Profession

Profession :

Catégories socio-professionnelles : *

Employeur :

Adresse :

* Agriculteurs exploitants / Artisans, commerçants et chefs d'entreprise / Autres personnes sans activité professionnelle /
Cadres et professions intellectuelles supérieures / Employés / Ouvriers / Professions intermédiaires / Retraités

Autorisations

Information par mail * :

Information par SMS * :

* Oui / Non

Données complémentaires

Date et signature

<h2 style="margin: 0;">FICHE SANITAIRE DE LIAISON</h2>	<p>1 - ENFANT</p> <p>NOM :</p> <p>PRÉNOM :</p> <p>DATE DE NAISSANCE :</p> <p>GARÇON <input type="checkbox"/> FILLE <input type="checkbox"/></p>
--	--

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBÉOLE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	VARICELLE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	ANGINE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	SCARLATINE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	OTITE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	OREILLONS <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
 ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE.)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ :

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?

 NON OCCASIONNELLEMENT OUI

S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?

 NON OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) : _____

Numéros de téléphone :

Mère : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT
(FACULTATIF)

Je soussigné(e),

_____ responsable légal de l'enfant, déclare

_____ exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après hospitalisation.

N° de sécurité sociale

Date :

Signature :

**ACCUEIL PERISCOLAIRE/ CANTINE
DE GOURNAY SUR ARONDE
REGLEMENT INTERIEUR**

ARTICLE 1- GESTION

L'accueil périscolaire et la cantine sont des services facultatifs dont la gestion est assurée par la mairie de Gournay sur aronde.

L'inscription aux services s'effectue auprès de la directrice de l'accueil, joignable soit par téléphone au 06.31.47.38.59. soit par mail peri.cantine.GSA@gmail.com.

ARTICLE2- LIEU ET HORAIRES

L'accueil s'effectue dans les locaux de l'école situés au 11, rue de flandres à Gournay sur aronde. Il fonctionne durant l'année scolaire, les jours d'école :

- De 7h30 à 8h50, périscolaire du matin
- De 12h00 à 14h00, cantine
- De 17h00 à 19h00, périscolaire du soir

ARTICLE 3- PUBLIC

L'accès à l'accueil périscolaire et la cantine accueille les élèves scolarisés en classe de CE2, CM1 et CM2 ainsi que les enfants habitants à GOURNAY SUR ARONDE scolarisés en PS, MS, GS, CP, CE1.

ARTICLE 4- MODALITE D'INSCRIPTION ET FINANCIERE

L'accès à l'accueil périscolaire et à la cantine sont payant au tarif unique de

- 1€ périscolaire matin
- 1€ cantine
- 1€ périscolaire soir

Ce tarif est fixé par la mairie de Gournay sur aronde.

La facturation est établie entre chaque période de vacances scolaires précisé en début d'année scolaire aux nombres de présences et d'absences de l'enfant.

Celle- ci est envoyé par la trésorerie de Lassigny qui en gère également le règlement ou vous avez la possibilité d'effectuer directement ce règlement par internet muni de votre facture sur le site www.tipi.budget.gouv.fr géré par la Direction Générale Des Finances Publiques (DGFIP).

Pour inscrire un enfant aux services, un dossier disponible auprès de la directrice de l'accueil doit être rempli et rendu avant le premier jour de présence. Il est composé d'une fiche enfant, une fiche famille, une fiche sanitaire et doit être impérativement accompagné d'une photocopie du carnet de vaccination à jour ainsi que du PAI si l'enfant en dispose.

L'inscription s'effectue par la remise d'un tableau d'inscription au mois distribué avant chaque période à l'enfant, aux parents par mail ou courrier.

Celui-ci doit être rendue avant la date indiquée, dans le cas échéant l'enfant ne sera pas inscrit. En cas d'inscription ponctuelle ou non prévue au tableau, les parents doivent en informer l'accueil, au plus tard le jour même pour le périscolaire et la veille avant 10h pour la cantine.

Les absences aux services périscolaires ne sont pas facturées. Toutefois, elles doivent être signalées auprès de l'accueil. Sans information, **aucun enfant ne pourra quitter seul le service s'il y est inscrit.**

Les désinscriptions à la cantine **doivent être signalées, la veille avant 10h** pour que le repas soit décommandé et ainsi non facturé. En cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical l'absence ne sera pas facturé.

Il est important de prévenir toutes absences pour éviter toutes commandes de repas non nécessaires ainsi que dans un souci réglementaire afin de connaître le nombre d'enfant présent sur un service.

ARTICLE 5- FONCTIONNEMENT

Le transport scolaire

Les enfants des classes scolarisées sur Moyenneville du CE1 à la petite section résidant à Gournay sur aronde ainsi que les enfants scolarisés du CE2 au CM2 à Gournay sur Aronde mais résidant sur une autre commune seront amenés à utiliser le transport scolaire.

Le transport s'effectue en bus par la société « NOYON CARS ». Il est géré par le syndicat scolaire et est sous la responsabilité d'un agent.

Les horaires des navettes vont sont apportés en pièce jointe.

Toutefois, je rappelle que les enfants doivent porter leur ceinture de sécurité, écouter les consignes de sécurité, respecter le règlement intérieur du transport, avoir un comportement respectueux envers l'agent et le chauffeur.

Le périscolaire

Le matin, les enfants sont confiés aux animateurs par une personne responsable. Toutefois, les enfants de primaire peuvent arriver ou quitter seuls l'accueil périscolaire en le précisant

sur la fiche individuelle ou avec une autorisation du responsable légal. Ils doivent signaler leur arrivée ou leur départ aux animateurs. L'accueil est échelonné de 7h30 à 8h50. A 8h30, accompagnement et départ en bus des enfants du CE1 à la PS.

- A 8h50, les animateurs accompagnent les enfants sous la responsabilité des enseignants.
- A 16h50, les enfants inscrits sont appelés en classe et rejoignent la salle du périscolaire à 17h00.
- A 17h30, les enfants scolarisés à l'école de Moyenneville sont récupérés au bus.

Le soir, le goûter est pris en charge et compris dans le tarif.

Les enfants sont amenés à participer à des activités sur ce temps périscolaire, pour plus d'informations le projet pédagogique de l'accueil est disponible en libre-service à l'entrée sur le panneau d'affichage.

Aucun enfant ne sera pris en charge avant 7h30 et ne doit être récupéré au-delà de 19h00.

La cantine

Les repas sont livrés par la société « API » et sont réchauffés sur place par l'agent en charge. Les enfants sont appelés en classe par les animateurs. Le service est organisé en décalage :

- A partir de 12h00, pour les classes de CM2, CM1 et CE2
- A partir de 12h30, pour les classes de CE1, GS, MS et PS à leur arrivée au bus

Il est demandé aux enfants de prendre leur repas dans le calme et de respecter la nourriture. Ils participent à tour de rôle à l'aide du rangement de la cantine (débarrasser la table, nettoyage des tables...)

A l'issue du repas, il est proposé aux enfants un temps libre ou des jeux collectifs (jeux de société, jeux extérieurs...)

- A 13h30, les enfants scolarisés à l'école de Moyenneville sont accompagnés au bus.
- A 14h00, les enfants sont remis sous la responsabilité de leur enseignant.

ARTICLE 5- COMPORTEMENT DE L'ENFANT

Il est demandé à tout enfant fréquentant l'accueil périscolaire et la cantine de Gournay sur Aronde :

- De ne pas apporter d'objet dangereux, de sucette ou de chewing-gum
- D'avoir un comportement adapté et respectueux envers ses camarades, les agents de services, les animateurs et les locaux
- D'éviter de rapporter des affaires personnelles ou jouets, dans le cas contraire, le personnel se décharge de toute responsabilité en cas de casse, vol ou détérioration.

En cas de comportement répréhensible et/ou répétitif, la directrice de l'accueil informera les parents, verbalement ou par écrit (mail, sms), du comportement de l'enfant afin de trouver une solution ensemble.

↳ Ce règlement est à conserver au long de l'année scolaire afin de garder l'organisation des services. Le coupon ci-joint est à rendre avec le dossier d'inscription, il atteste de votre prise de connaissance

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ACCUEIL PERISCOLAIRE-CANTINE de Gournay sur Aronde.

Date :

Signature des responsables légaux :

HORAIRES ÉCOLE : Gournay sur Aronde 9:00-12:00 14:00-17:00

COMMUNES DESSERVIES - points d'arrêts	L m J V
ST-MAUR	8:28
GOURNAY-SUR-ARONDE Arrêt	8:33
GOURNAY-SUR-ARONDE Garderie	8:34
NEUFVY-SUR-ARONDE	8:39
MOYENNEVILLE	8:44
NEUFVY-SUR-ARONDE	8:49
GOURNAY-SUR-ARONDE École	8:53
GOURNAY-SUR-ARONDE École	12:00
NEUFVY-SUR-ARONDE	12:04
MOYENNEVILLE	12:09
NEUFVY-SUR-ARONDE	12:14
GOURNAY-SUR-ARONDE Arrêt	12:18
GOURNAY-SUR-ARONDE Cantine	12:19
ST-MAUR	12:24
ST-MAUR	13:35
GOURNAY-SUR-ARONDE Arrêt	13:40
GOURNAY-SUR-ARONDE Garderie	13:41
NEUFVY-SUR-ARONDE	13:46
MOYENNEVILLE	13:51
NEUFVY SUR ARONDE	13:56
GOURNAY-SUR-ARONDE École	14:00
GOURNAY-SUR-ARONDE École	17:02
NEUFVY-SUR-ARONDE	17:06
MOYENNEVILLE	17:11
NEUFVY-SUR-ARONDE Arrêt	17:16
GOURNAY-SUR-ARONDE Garderie	17:20
ST-MAUR	17:26

INFORMATIONS VOYAGEURS

Restez connectés !



Alerte perturbation
par SMS ou email !

oise-mobilite.fr > mon espace



Achetez vos titres
de transport



Flashez le Qrcode
aux points d'arrêts !



Téléchargez
l'application
Oise Mobilité
sur votre téléphone !

Tarifs

VOYAGES OCCASIONNELS

Billet unitaire 3 €
Carnet de 10 trajets 15 €

VOYAGES RÉGULIERS

Abonnement mensuel jeune (- de 26 ans) 20 €
Abonnement mensuel 40 €
Abonnement annuel scolaire (1 A/R par jour) **gratuit**

Pour s'inscrire télécharger le formulaire sur oise-mobilite.fr
(frais de dossier 50 € si collégien, 80 € si lycéen)

Service assuré par

ATRIOM

ATRIOM DU COMPIEGNOIS
47 Rue Corréus BP 20549 60005 Beauvais CEDEX
Tél. : 03 44 48 70 08
Email : atriom.compiegnois@transdev.com

oiseMOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements
oise-mobilite.fr

0 970 150 150

Région
Hauts-de-France